

Dossier formation

Les étudiants en formation de santé En région Centre de 2009 à 2012



Méthodologie

La direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) mène annuellement une enquête auprès des écoles de santé et de travail social. Deux bases sont renseignées, une sur la partie « Institut de formation » et une sur les caractéristiques des élèves en formation. Dans le cadre d'un conventionnement avec la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale du Centre, l'Observatoire Sanitaire, Médico-social et Social a exploité les données de 2009 à 2012. Y sont ajoutés des éléments recueillis auprès de la DRJSCS et du Conseil Régional. Les formations d'orthophonie et d'orthoptie présentes à Tours, relevant uniquement de l'enseignement supérieur, ne sont pas renseignées dans les enquêtes de la DREES ainsi que le diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique dispensé à Orléans au lycée Voltaire qui conduit au métier de manipulateur d'électroradiologie médicale tout comme le diplôme d'État.

I / Les effectifs aux épreuves de sélection

(Source Enquêtes Ecoles et Conseil Régional)

Les places ouvertes en première d'année des filières de santé sont soumises soit à un quota défini par un arrêté ministériel après avis du Conseil Régional soit à une capacité d'accueil autorisée par le Conseil Régional après avis de l'Agence Régionale de Santé.

Les voies d'accès sont en majorité sur concours. Cependant, des dispositifs règlementaires permettent la sélection en totalité ou pour une partie des étudiants suite à la première année commune aux études de santé (PACES), ou à une première année de licence sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) ou de biologie pour certaines filières. C'est le cas en région Centre pour les masseurs-kinésithérapeutes, les sages-femmes et les techniciens de laboratoire médical.

	Quotas ou capacité hors cursus partiel	Nombre de candidats aux épreuves de sélection	
		2009	2012
Infirmier	1 137	5 332	6 473
Aide-soignant	913	3 886	4 341
Ambulancier	130	159	182
Auxiliaire de puériculture	60	1 287	1 293
Cadre de santé	55	205	154
Infirmier puériculteur	45	115	116
Infirmier de bloc opératoire	45	20	25
Manipulateur en E.R.M	35	352	140
Préparateur en pharmacie hospitalière	32	Formation non présente dans l'enquête	51
Technicien de laboratoire médical	32	62	44
Ergothérapeute	30	Formation non présente en région	290
Infirmier anesthésiste	20	31	35

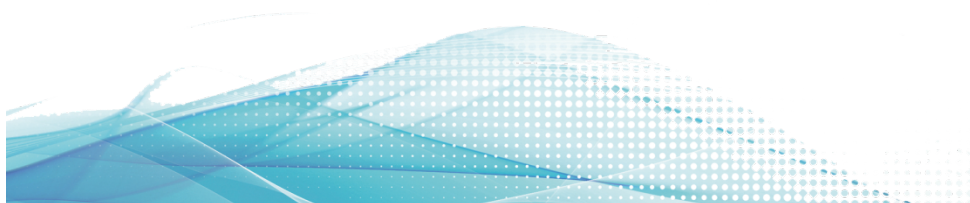
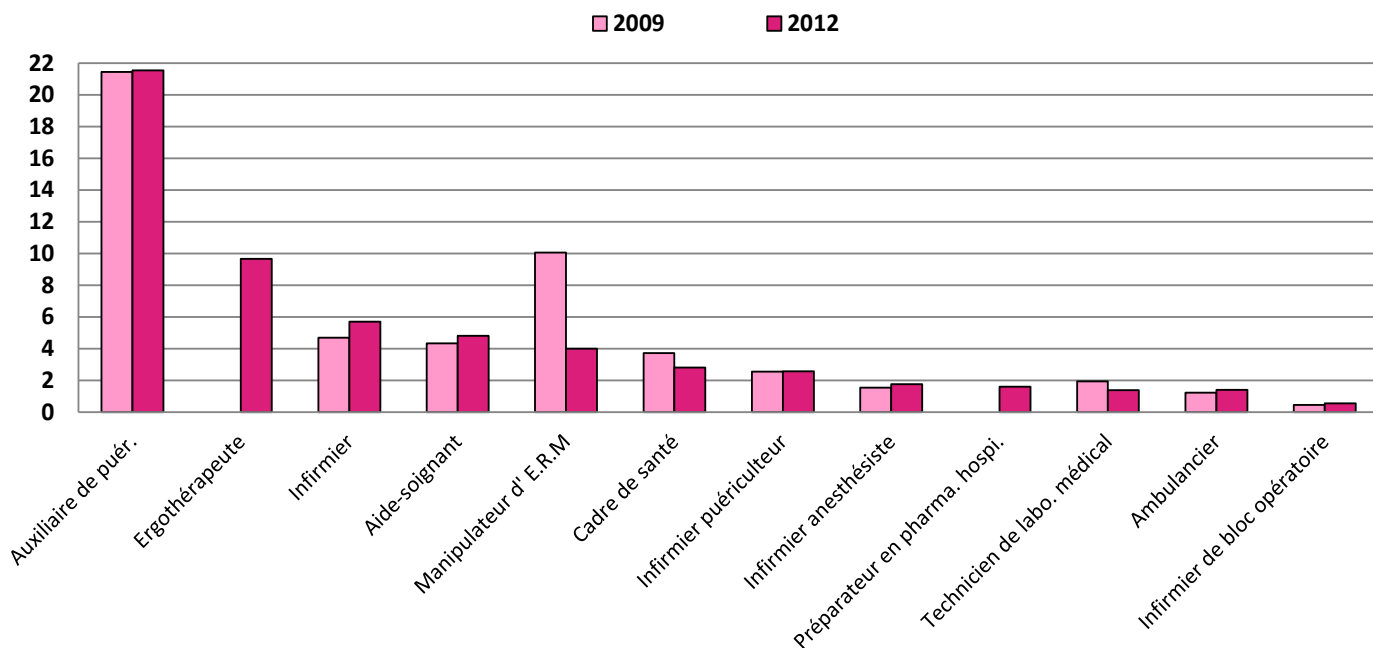
La formation d’infirmier offre le plus grand nombre de places en région Centre (1 137) suivie de la filière d’aide-soignant qui comptabilise 913 places auxquelles il conviendrait d’ajouter 182 places en cursus partiel. Cela concerne d’une part, les candidats VAE ayant validé partiellement leur diplôme d’Etat d’aide-soignant et qui accèdent à la formation pour valider les modules manquants, et d’autre part les personnes déjà titulaires d’un diplôme à leur entrée en formation et qui de fait, bénéficient d’une dispense pour certains modules.

La formation d’auxiliaire de puériculture rencontre la plus forte attractivité parmi les différentes filières de santé, engouement qui perdure depuis 2009 : Pour une place offerte, près de 22 candidats passent les épreuves de sélection. La nouvelle formation d’ergothérapeute attire également bon nombre de candidats : pour une place, une dizaine de personnes se sont présentées. Les filières d’aide-soignant et d’infirmier restent attractives, le nombre de candidats aux épreuves de sélection augmente depuis 2009.

Les formations de manipulateur d’électroradiologie médicale et de technicien de laboratoire médical restent des formations à recrutement interrégional, vu le nombre plus réduit d’instituts de formation existant sur le territoire national. Toutefois, peut-être moins connues, elles connaissent malgré tout une baisse non négligeable du nombre de candidats. Alors qu’en 2009 on comptait 10 candidats pour une place en électroradiologie médicale, ils ne sont plus que 4 en 2012.

Les formations de spécialisation, réservées aux salariés, (infirmier de bloc opératoire, infirmier anesthésiste, cadre de santé), connaissent un taux de pression moins fort. En effet, leur accès dépend, d’une part, de la faculté de l’employeur à rendre le salarié disponible pour suivre la formation, et, d’autre part, du financement que l’employeur pourra y consacrer au titre de la formation continue. La filière d’infirmier de bloc opératoire est la seule des formations à connaître un nombre de candidats inférieur au nombre de places ouvertes : un candidat pour 2 places.

Taux de pression en 2009 et 2012
Nombre de candidats / Nombre de places



II / Les effectifs en formation

(Source Enquêtes Ecoles)

5 334 étudiants sont inscrits dans une école de santé de la région Centre en 2012 dont 265 en parcours allégé de formation. Cela concerne les parcours post-jury VAE (avec préparation à la certification des domaines de compétence manquants) et les parcours réduits pour les personnes déjà titulaires d'un diplôme du secteur (Filières concernées : aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier, infirmier et préparateur en pharmacie hospitalière).

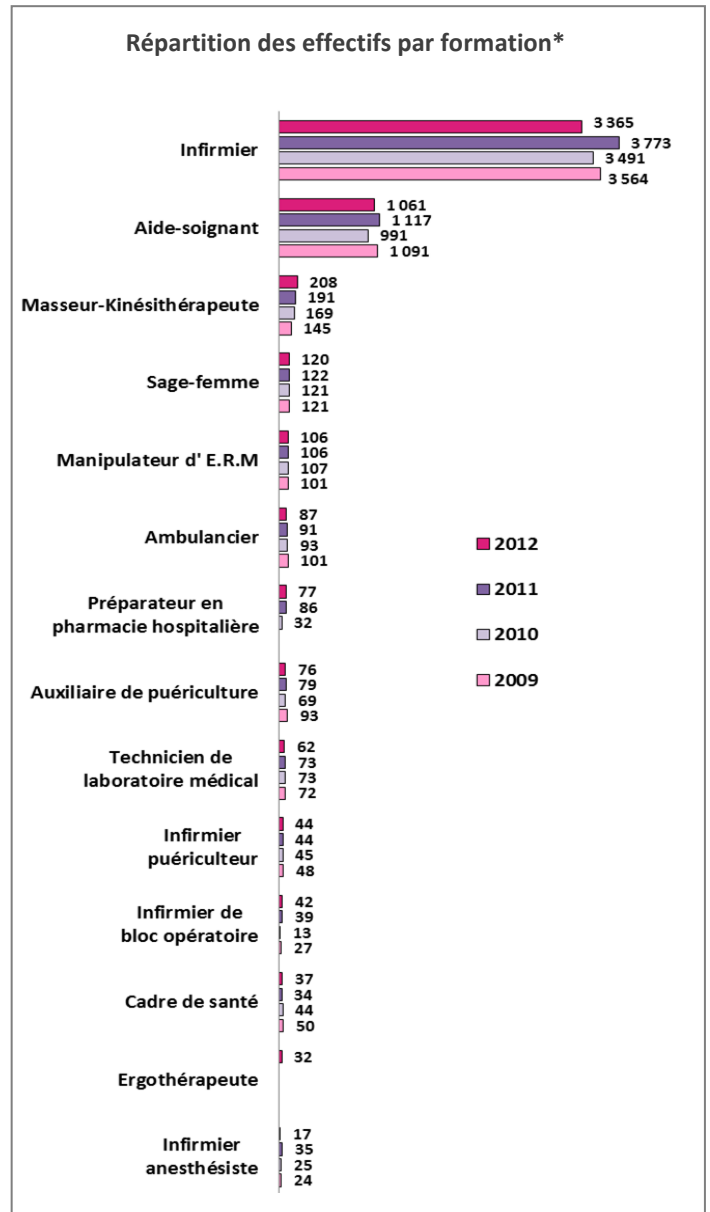
L'augmentation des effectifs en formation observée en 2011 s'explique en partie par le chevauchement des promotions d'infirmier (ancien programme de 1992 et référentiel de 2009).

Les élèves inscrits en formation de santé sont concentrés en majorité sur Tours et Orléans à l'exception des étudiants infirmiers et des aides-soignants où les instituts de formation sont présents sur l'ensemble des départements de la région.

En 2012, l'appareil régional de formation a été complété par une filière d'ergothérapie à Tours et par l'ouverture de deux nouvelles formations délocalisées d'aide-soignant à Briare dans le Loiret et à Bourgueil en Indre-et-Loire.

Le faible taux de pression observé sur la formation d'ambulancier est en concordance avec la baisse des effectifs en formation. Cette profession semble manquer d'attrait et de valorisation auprès du public. De plus, pour se présenter à la seconde épreuve des sélections, les candidats doivent réaliser un stage d'orientation professionnelle de 140 heures. Sans cela, ils ne peuvent être admis en formation.

La baisse des effectifs des cadres de santé peut s'expliquer soit par un manque d'attractivité pour cette fonction soit par un problème de prise en charge financière.



Effectifs en formation en région Centre*

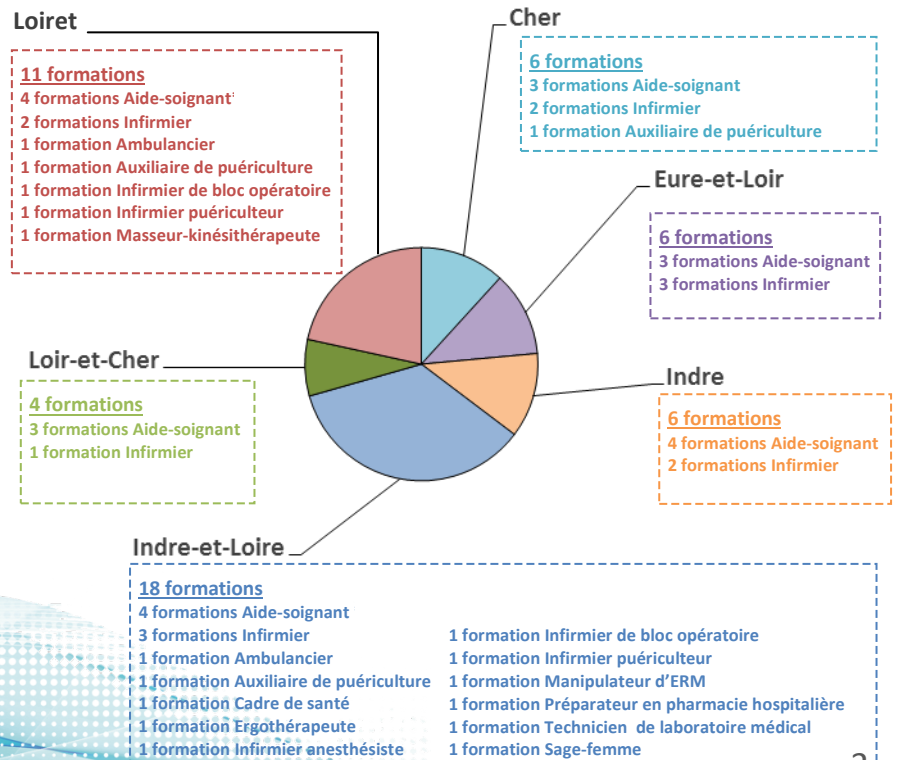
Année	Effectif total en formation	Dont effectif en 1ère année	Dont effectif en allègement de formation
2012	5 334	2 796	265
2011	5 790	2 822	238
2010	5 273	2 620	109
2009	5 437	2 760	231

- *Infirmier de bloc opératoire : effectif non renseigné pour un institut en 2010

- *Préparateur en pharmacie hospitalière : formation non présente dans l'enquête de 2009

- *Ergothérapeute : Formation ouverte en région Centre en 2012

Répartition des formations renseignées dans l'enquête en 2012 par département



III / Le profil des étudiants en formation

(Source Enquêtes Ecoles)

Beaucoup d'étudiants surdiplômés

Le niveau d'études des étudiants à l'entrée en formation est principalement du niveau IV (Baccalauréat ou équivalent), en cohérence avec le niveau des formations proposées. On remarque tout de même que 8 à 9% des effectifs sont titulaires d'un niveau III et plus (Bac + 2 et plus).

Bien que les formations de niveau V ne nécessitent pas de diplôme pour entrer en formation, on constate que les étudiants de ces filières ont déjà un niveau d'études supérieur à celui de la formation suivie.

En moyenne sur les 4 années, la moitié des aides-soignants entrent en formation avec un niveau d'étude équivalent ou supérieur au baccalauréat, la part s'élève à 65% chez les étudiants ambulanciers et la formation d'auxiliaire de puériculture rencontre le taux le plus fort avec 77% de ses effectifs concernés.

Près d'un étudiant sur cinq déjà titulaire d'un diplôme du secteur

18% des étudiants en 2012 sont titulaires d'un diplôme du secteur sanitaire et social à leur entrée en formation, soit une progression de 4 points en 4 ans.

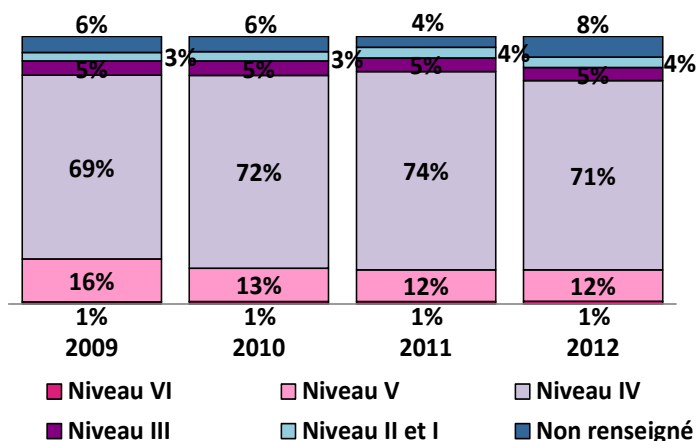
Les diplômes sociaux et médico-sociaux (l'enquête ne permet pas d'affiner cette information) et le diplôme d'Etat d'aide-soignant sont les plus fréquents. Ainsi le nombre d'étudiants titulaires du DE aide-soignant est passé de 222 en 2009 à 402 en 2012. On remarque une progression de la part de ces étudiants parmi les effectifs infirmiers : 8% en 2009, 13% en 2012. Cet indicateur serait à corréliser avec l'évolution du nombre d'aides-soignants entrant en formation d'infirmier au titre de la promotion professionnelle.

Augmentation de la part des salariés du secteur entrant en formation

La moitié des étudiants sont entrés en formation dans le cadre d'une poursuite d'étude et plus d'1/3 étaient en situation d'emploi avant leur entrée dans une des formations de santé. On observe entre 2009 et 2012 une progression de la part des salariés du secteur sanitaire, social et médico-social dans les effectifs et un recul des salariés des autres secteurs d'activité.

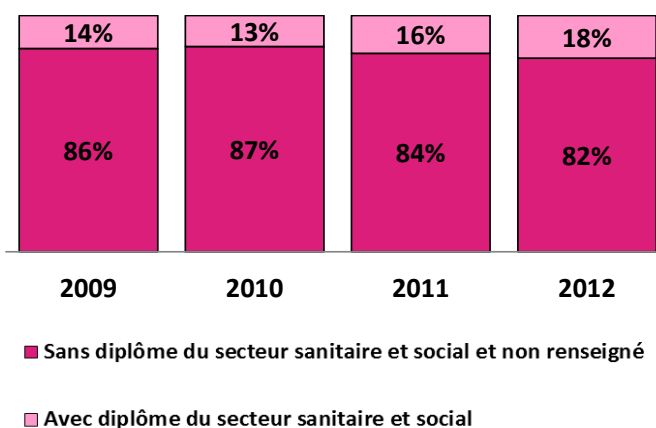
Sur les filières de niveau V (aide-soignant, ambulancier et auxiliaire de puériculture), le profil est éclectique et se répartit entre situations d'emploi, d'étude et de chômage avant l'entrée dans l'une des trois formations.

Répartition des étudiants par niveau d'études à l'entrée en formation

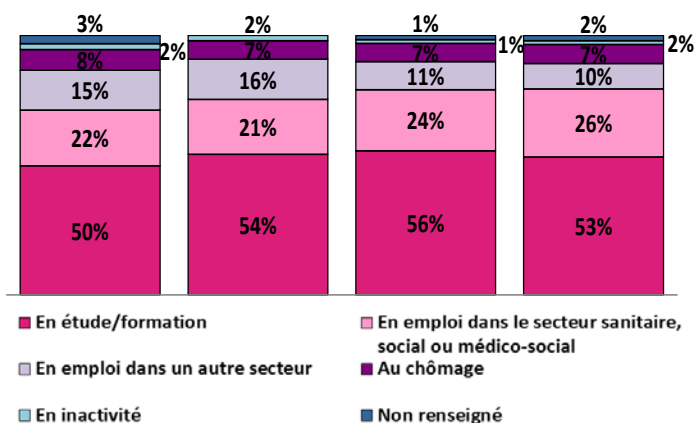


Ces informations n'ont pas été renseignées pour les étudiants en formation d'infirmier spécialisé et de cadre de santé

Répartition des étudiants titulaires d'un diplôme du secteur sanitaire et social à l'entrée en formation



Répartition des étudiants par situation avant l'entrée en formation



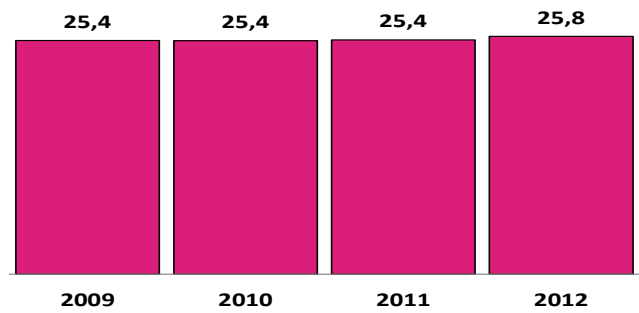
Des moyennes d'âge différentes selon les formations

Dans certaines filières, 90% et plus des effectifs étaient en situation d'étude avant leur entrée en formation de santé : sage-femme, manipulateur d'électroradiologie médicale, ergothérapeute, technicien de laboratoire médical et masseur-kinésithérapeute. De fait, le profil des étudiants présents sur ces formations est le plus jeune : moins de 22 ans en moyenne.

A l'inverse, les filières spécialisées nécessitant une expérience professionnelle sont plus âgées : c'est le cas des étudiants infirmiers de bloc opératoire et cadres de santé avec respectivement 35 ans et 39 ans de moyenne d'âge.

Toute filière confondue, la moyenne d'âge des étudiants en formation de santé avoisine les 26 ans.

Moyenne d'âge des étudiants

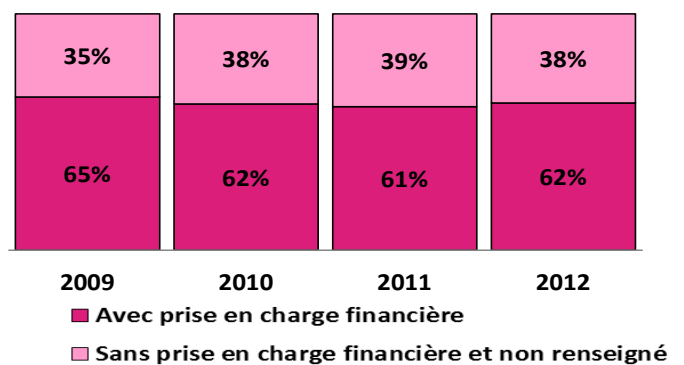


Une majorité d'étudiants avec une prise en charge financière

Plus de 60% des étudiants ont bénéficié d'une aide financière pendant leur formation sur les 4 années.

Les bourses du Conseil Régional et les indemnités versées par Pôle Emploi sont les premières ressources mobilisées, à l'exception des filières d'infirmier spécialisé, de cadre de santé et de préparateur en pharmacie hospitalière où le financement est pris en charge en partie par les employeurs et les OPCA.

Répartition des étudiants avec ou sans prise en charge financière pendant la formation



Des filières de santé principalement féminisées

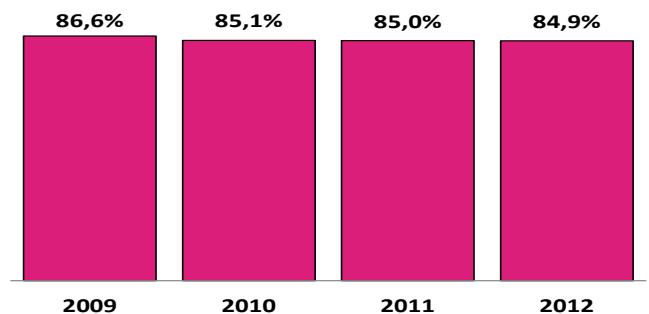
Les filières de santé sont en majorité suivies par des femmes, 85% en 2012 malgré un léger recul d'un point et demi par rapport à 2009.

Les formations relatives à la petite enfance (auxiliaire de puériculture, sage-femme et puériculteur) sont à plus de 95% féminine.

Les hommes sont majoritaires sur une seule formation : ambulancier.

Les masseurs-kinésithérapeutes et les manipulateurs d'ERM tendent vers la mixité avec 60% de femmes et 40% d'hommes en moyenne.

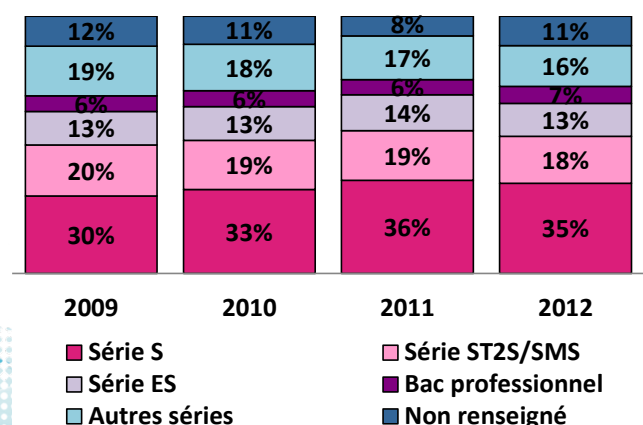
Part des femmes dans les filières de santé



Des profils marqués par la filière scientifique

Les bacheliers de la filière scientifique sont les plus représentés parmi les étudiants, suivi de la filière technologique « sciences et technologies de la santé et du social » (ST2S) et de la série générale « économie et sociale ».

Répartition des étudiants avec un niveau d'études à l'entrée en formation égal ou supérieur au niveau IV par série du baccalauréat obtenu



Des étudiants originaires pour la plupart de la région Centre

Les ¾ des étudiants en formation de santé habitent la région à leur entrée en formation, principalement sur les départements de l'Indre-et-Loire et du Loiret.

Certaines filières présentent une part importante d'effectif originaire d'autres régions : Infirmier puériculteur, manipulateur d'ERM, ergothérapeute, préparateur en pharmacie hospitalière et technicien de laboratoire médical. Pour ces deux dernières, cette situation peut s'expliquer par le faible nombre d'établissements proposant ces formations sur le territoire national.

Notons que la formation d'ergothérapeute ne compte sur ses 32 étudiants que 3 personnes originaires de la région. Dans la mesure où cette formation a ouvert en 2012, sa notoriété et un recrutement via les filières PACES, STAPS et Biologie pourraient contribuer à un meilleur recrutement régional dans les années à venir.

A l'inverse, les effectifs dans certaines filières sont à 80% et plus composés d'étudiants originaires de la région. C'est le cas chez les étudiants ambulanciers et aides-soignants. On observe également un taux important parmi les effectifs de sage-femme et de masseur-kinésithérapeute. Dans la mesure où ces étudiants suivent la PACES à Tours avant d'être sélectionnés, ils s'y logent durant les 12 mois de cette pré-sélection ; ils ont donc renseigné dans l'enquête qu'ils habitaient la région avant l'entrée en formation ; cependant en sont-ils vraiment originaires ? De fait, ces éléments sont quelque peu biaisés.

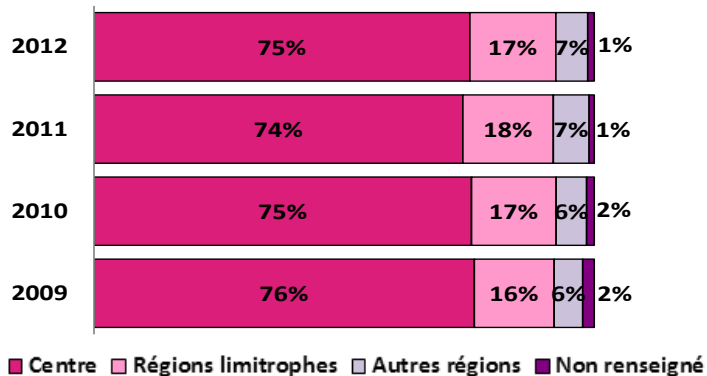
Des étudiants du nord de la région qui se forment dans leur département

Si on filtre sur les étudiants originaires de la région Centre, on observe qu'ils suivent en majorité une formation présente sur leur département d'habitation.

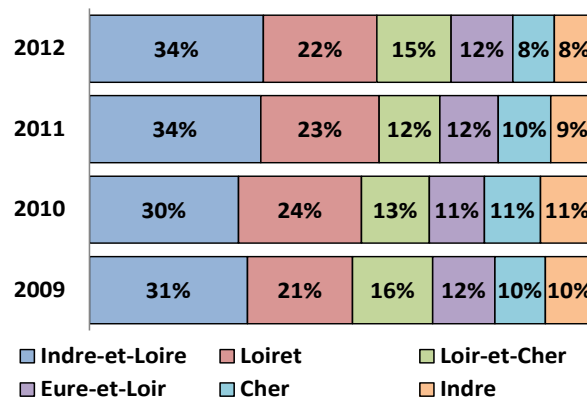
Les étudiants habitant l'Eure-et-Loir et le Loiret sont les moins mobiles : 90% suivent en moyenne une formation sur leur département d'habitation.

A l'inverse, les étudiants originaires du Loir-et-Cher se déplacent plus facilement pour suivre une formation située dans le Loiret ou en Indre-et-Loire.

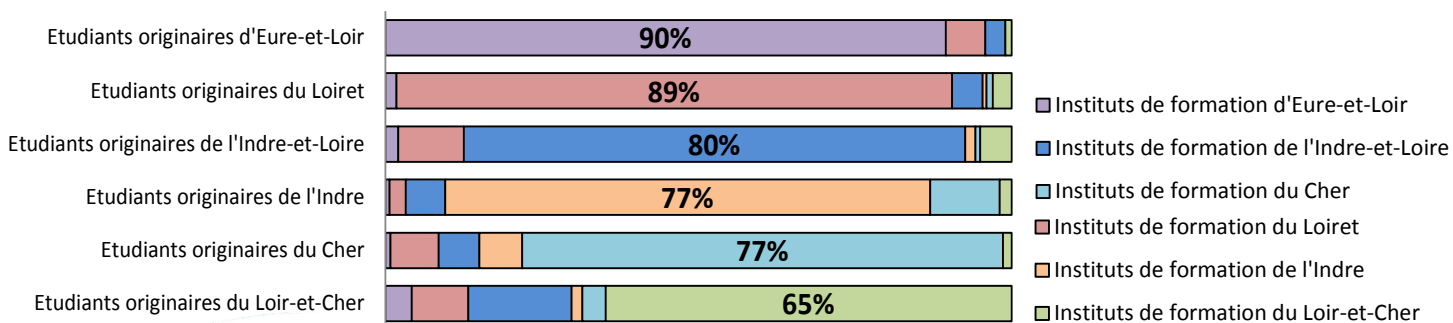
Répartition des étudiants par région d'habitation les 12 derniers mois avant l'entrée en formation



Répartition départementale des étudiants habitant la région Centre les 12 derniers mois avant l'entrée en formation



Répartition des étudiants originaires de la région Centre par département de formation (Moyenne sur les 4 années)



Clé de lecture : 65% des étudiants originaires du Loir-et-Cher suivent une formation dans un institut situé sur leur département d'habitation.

IV / Les effectifs diplômés

(Source DRJSCS et enquêtes Ecoles)

Les filières de santé de la région Centre présentent de bons résultats au diplôme avec un taux de réussite de 90% en moyenne.

Certaines connaissent même un taux de réussite affichée de 100% : Infirmier anesthésiste et de bloc opératoire, cadre de santé, masseur-kinésithérapeute, sage-femme, technicien de laboratoire médical. Néanmoins, ce taux corrélé avec le nombre d'entrants d'une même promotion varie de 95% à 65%.

Pour les filières d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture et de préparateur en pharmacie hospitalière, les taux de réussite présentés ci-dessous incluent les réussites aux diplômes d'Etat par la voie de la VAE. Toutefois, la non prise en compte des validations partielles dans le calcul fait chuter leur taux de réussite par rapport aux autres diplômes.

Avec 1 057 diplômes d'aide-soignant délivrés en 2012, cette formation couvre 43% des diplômes paramédicaux. Ils ont été délivrés à l'issu d'un parcours de formation initial (786), de cursus partiel (101), par la VAE (86) ou après validation d'une année d'études en soins infirmiers (84).

La filière infirmière représente 38% des diplômés de ces filières de santé avec 982 diplômes délivrés. L'augmentation du nombre d'étudiants infirmiers diplômés est la résultante de 2 phénomènes :

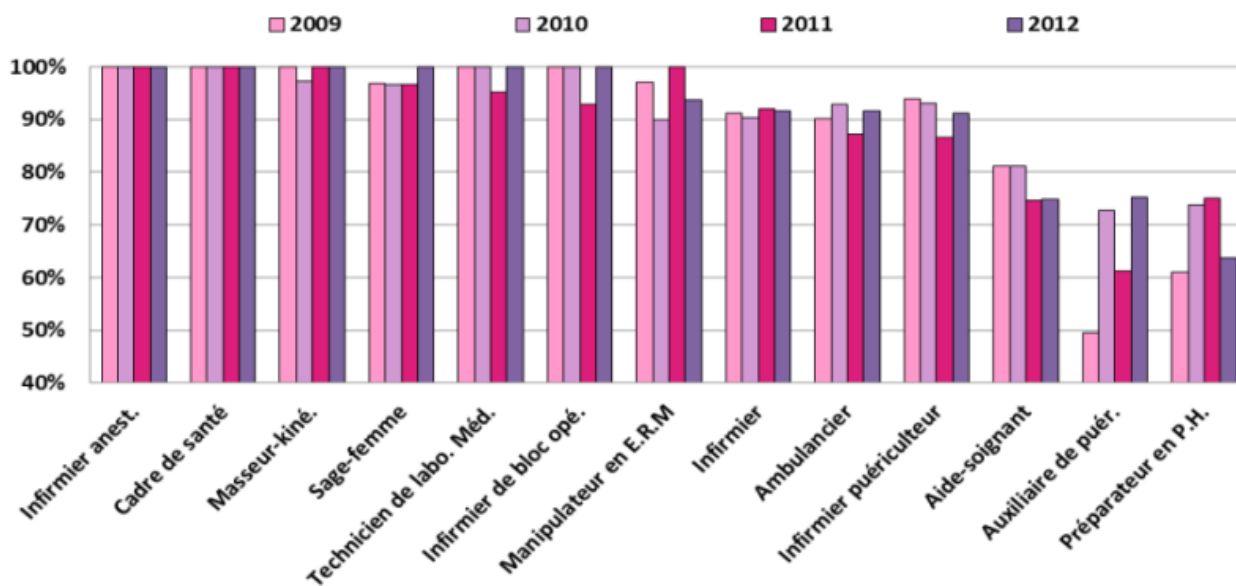
	Nombre de candidats présentés au diplôme y compris par la VAE				Nombre de candidats reçus au diplôme y compris par la VAE			
	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012
Aide-soignant *	1 189	1 310	1 397	1 411	964	1 062	1 044	1 057
Infirmier	936	988	982	1 072	853	893	904	982
Auxiliaire de puériculture *	99	103	139	117	49	75	85	88
Ambulancier	102	112	94	95	92	104	82	87
Masseur-Kinésithérapeute	41	38	34	58	41	37	34	58
Préparateur en pharmacie hospitalière *	72	65	64	69	44	48	48	44
Infirmier puériculteur	49	43	45	45	46	40	39	41
Cadre de santé	49	51	43	33	49	50	43	33
Manipulateur en E.R.M	33	30	34	32	32	27	34	30
Infirmier de bloc opératoire	29	6	14	26	29	6	13	26
Sage-Femme	32	30	29	25	31	29	28	25
Technicien de laboratoire médical	22	17	21	21	22	17	20	21
Infirmier anesthésiste	9	11	13	12	9	11	13	12

* Diplômes accessibles par la VAE

la mise en place du nouveau référentiel de formation, qui ne commence toutefois à produire son effet qu'à partir de 2012 et la lutte contre les arrêts de formation mise en œuvre par les instituts de formation.

La filière de masseur-kinésithérapeute qui a augmenté ses places de formation diplôme de fait un plus grand nombre de candidats.

Taux de réussite au diplôme
Nombre de diplômés / Nombre de présentés



V / Zoom sur l'insertion professionnelle des aides-soignants et des infirmiers diplômés de la région Centre

(Source : Enquête du Conseil Régional auprès des instituts de formation sur les diplômés de 2008 à 2012)

91% des diplômés aides-soignants et 92% des diplômés infirmiers de la région Centre sont en situation d'emploi, la part des « sans emploi » n'excédant pas 3% des effectifs renseignés.

Le secteur public hospitalier est leur premier employeur pour ces 2 professions, 23% des infirmiers et 11% des aides-soignants ont été recrutés par le CHU de Tours et le CHR d'Orléans. L'intérim est une opportunité d'emploi plus propice aux infirmiers qui ont obligation à travailler en structure avant l'installation en libéral.

Près d'1/3 des aides-soignants diplômés dispensent des soins auprès des publics âgés et handicapés.

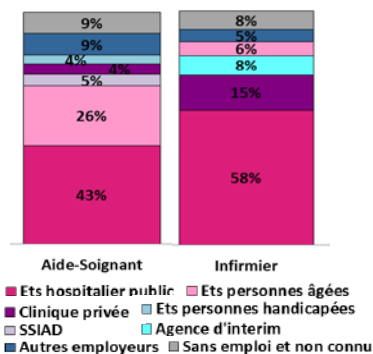
Le CDI est plus répandu sur les professionnels infirmiers que chez les aides-soignants, ces derniers se voyant proposer un CDD en plus grande majorité.

88% des diplômés aides-soignants et 73% des diplômés infirmiers ont trouvé un emploi à la sortie des études en région Centre. Un léger taux de fuite est observé si on considère la région d'habitation à l'entrée en formation. Ce taux devrait pouvoir être rapproché du flux d'étudiants originaires de la région Centre qui vont se former en dehors de celle-ci (notamment dans un département limitrophe) et qui y reviennent travailler après l'obtention de leur diplôme. Ces données ne sont pas connues à ce jour.

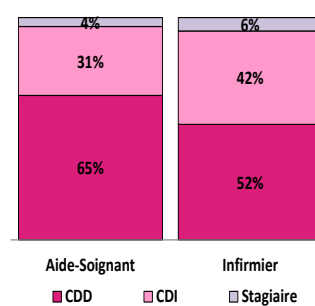
Dans les 6 départements de la région, les diplômés aides-soignants sont moins mobiles que les diplômés infirmiers : ils restent en majorité exercer dans le département de leur formation qui est aussi pour la plupart le département de domicile.

Le Loiret est le territoire qui conserve le plus de diplômés : 79% des diplômés infirmiers et 90% des aides-soignants diplômés de ses instituts de formation ont accédé à un emploi sur le département.

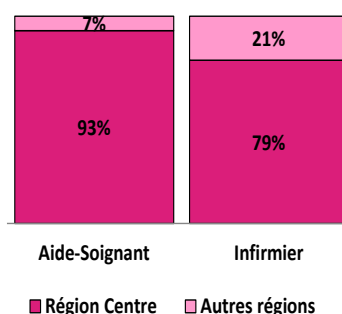
Répartition des diplômés par type d'employeur



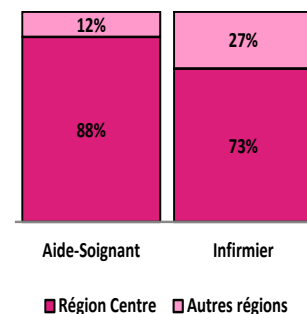
Répartition des diplômés par type de contrat



Répartition des diplômés de la région Centre par région de recrutement*

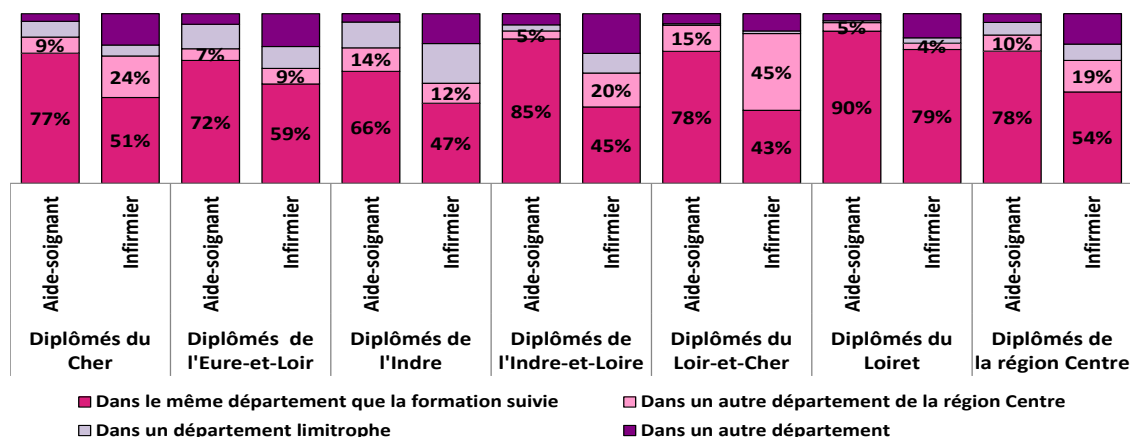


Répartition des étudiants par région d'habitation à l'entrée en formation*



Les taux de recrutement en dehors de la région Centre sont plus élevés dans les départements d'Eure-et-Loir, de l'Indre et d'Indre-et-Loire, ils forment également le plus grand nombre d'étudiants originaires d'autres régions. Pour les 2 premiers territoires, cela peut s'expliquer par la situation excentrée de certains de leurs instituts de formation (Dreux, Le Blanc notamment) ; pour le troisième, cela est probablement dû au décalage de rentrée par rapport aux autres instituts de la région, (qui a disparu en 2011) et qui attirait bon nombre de candidats de régions limitrophes qui, ayant échoué à une première tentative dans leur région d'origine, retiennent leur chance à Tours.

Répartition par département de recrutement des diplômés de la région Centre*



* les éléments recueillis pour le département de l'Eure-et-Loir se basent sur les résultats de 2010 à 2012 pour les aides-soignants et de ceux de 2011 et 2012 pour les infirmiers.